



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 60836

Texte de la question

M. Jacques Remiller interroge M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur l'avancée de l'enquête concernant la disparition, le 16 avril 2004, d'un journaliste franco-canadien en Côte-d'Ivoire et tient à être informé le plus rapidement des conclusions aboutissantes.

Texte de la réponse

En matière d'entraide judiciaire, la France et la Côte d'Ivoire sont liées par un accord bilatéral général en date du 24 avril 1961. Depuis la disparition du journaliste franco-canadien Guy-André-Kieffer, les différents services de l'État, dont le ministère des affaires étrangères et européennes, se sont mobilisés afin que toute la lumière soit faite sur les circonstances de ce tragique événement. Au titre de l'accord précité, le ministère des affaires étrangères et européennes a ainsi assuré la transmission des commissions rogatoires internationales délivrées dans cette affaire en vue de leur exécution par les autorités judiciaires requises. En outre, notre représentation diplomatique à Abidjan a apporté son assistance aux magistrats français lors de leurs déplacements en Côte d'Ivoire. S'agissant toutefois d'une procédure judiciaire en cours, le ministère des affaires étrangères et européennes s'interdit de la commenter.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60836

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9572

Réponse publiée le : 9 février 2010, page 1336